

Le mag

# Arbois

## C'est vous



Arbois  
JURA



Mai-Juin 2026

Informations municipales

### Édito

Retrouvez toute l'actualité  
d'Arbois et les infos  
pratiques sur :



[www.arbois.fr](http://www.arbois.fr)



[@ActuVilleArbois](https://www.facebook.com/ActuVilleArbois)



[www.instagram.com/villearbois/](https://www.instagram.com/villearbois/)

Chères Arboisiennes, chers Arboisiens,

Les élections municipales viennent de se tenir, ouvrant ainsi un nouveau mandat pour la commune d'Arbois. L'équipe sortante, en partie renouvelée, a obtenu la majorité des suffrages exprimés, elle mettra en place les actions et projets soumis aux électeurs dans le programme de mandat et assurera la conduite des affaires communales pour les années à venir.

Le Conseil municipal composé de 18 élus de la majorité et 5 de l'opposition est désormais installé. Il reflète la diversité des expressions issues du scrutin. Les habitantes et habitants ayant fait un autre choix, ainsi que celles et ceux qui ne se sont pas exprimés, seront bien évidemment pris en compte dans l'action municipale.

Ce mandat s'inscrit dans une continuité d'action, avec une priorité claire : continuer à agir concrètement pour le quotidien des habitants, à soutenir les solidarités, à faire vivre Arbois et à préserver son cadre de vie.

Ce premier numéro du bulletin municipal s'inscrit dans une démarche d'information transparente. Il se veut factuel en présentant notamment le budget de l'année 2026, voté avant les élections, ainsi que la composition du Conseil municipal, les délégations confiées aux adjoints et aux conseillers et les représentants de la commune au sein de la Communauté de communes et des différents syndicats. En quelque sorte, c'est l'armature sur laquelle va s'appuyer le fonctionnement de l'équipe municipale.

Dans l'organisation mise en place, chaque élu pourra contribuer aux travaux municipaux. Les élus d'opposition seront associés aux commissions et invités à des temps d'échanges et d'information sur les projets structurants de la commune, dans un esprit de dialogue et de respect mutuel. Nous visons à coopérer avec tous les acteurs et habitants avec un souci permanent de l'intérêt général.

Soyez assurés que le Conseil municipal mènera ce mandat dans un esprit de proximité, d'écoute, de bien vivre ensemble et de responsabilité, au service de tous les habitants.

**Arbois avance avec toutes et tous.**

Valérie DEPIERRE, Maire d'Arbois



IntraMuros

## Arbois est sur IntraMuros

Arbois adopte un nouvel outil de communication au travers de l'application IntraMuros.

Une solution efficace pour vous informer (associations, événements, démarches etc...), signaler un problème ou bien même redécouvrir Arbois.

**Télécharger  
gratuitement l'application :**



## Les 23 élus de votre nouveau conseil municipal

# LES 18 ÉLUS DE LA MAJORITÉ



Valérie DEPIERRE, Maire

Sera plus particulièrement en charge de  
« **La Communication, la Sécurité, l'Environnement et  
les Cérémonies patriotiques** ».



Marc JAILLET, 1<sup>er</sup> adjoint

en charge des domaines suivants « **Services à la Population, Urbanisme, Ressources Humaines  
de la collectivité** ». Sa délégation couvre également l'appui de la Maire et de la Directrice  
Générale des Services sur la coordination et la gestion interne.



Catherine BUGADA, 2<sup>ème</sup> adjointe

en charge des domaines suivants « **Culture et Patrimoine, Sport, Coopération** ».

À travers la coopération sont entendues deux dimensions : la coopération pour des actions  
fédératrices et créatrices de liens avec l'ensemble des acteurs, et la coopération dans le domaine  
de la solidarité internationale. Sa délégation concerne également la coordination de la politique  
d'hospitalité pour faciliter l'accueil de tous les nouveaux habitants, en lien avec ses collègues dans  
leurs domaines de délégations respectives. Tout le monde l'appelle Cathy.



Valentin CHUARD, 3<sup>ème</sup> adjoint

en charge des domaines suivants « **Finances et Budget de la collectivité, Régie du réseau de  
chaleur bois, Forêt** ».



Cécile BRIOT-GAIDIOZ, 4<sup>ème</sup> adjointe

en charge des domaines suivants « **Education, Enfance, Jeunesse** »



Abdelkarim BEN LAHBIB, 5<sup>ème</sup> adjoint

en charge des domaines suivants « **Travaux, Bâtiments, Voirie, Espaces publics** ».

À travers les espaces publics, sa délégation couvre les espaces verts et l'organisation de chantiers  
participatifs avec les habitants du type "journées citoyennes". Tout le monde l'appelle Ben.



Sylvie REGALDI, 6<sup>ème</sup> adjointe

en charge des domaines suivants « **Action sociale, Séniors, Habitat solidaire** ». Sa délégation  
couvre également les domaines suivants : Inclusion et accessibilité, Santé, Alimentation, Mobilité  
active.



Christine CHATEAU



Jennifer JEANDENANS



Christian TAUBATY



Alice LAMY



Jean-Philippe LANQUETIN, conseiller  
délégué en charge des domaines suivants  
« Habitat et logement, locaux vacants »



Adrien PRUDENT



Philippe ROBERGET



Jeanne BOUDRY



Cathy HALLE



Pierre MILLE



Matthieu LEMESRE

**Dates des Conseils municipaux 2026 : 28 mai ; 2 juillet ;  
17 septembre ; 15 octobre ; 19 novembre  
et 17 décembre**

Les élus du Conseil Municipal, sur proposition des élus de l'exécutif, ont voté une baisse des indemnités des élus de l'exécutif par rapport à la mandature précédente, alors que la réglementation leur permettait de l'augmenter suite à la loi du 22 décembre 2025 qui a créé un statut de l'élu local (dont la première partie vise à améliorer le régime indemnitaire des élus pour reconnaître leur engagement à sa juste valeur).  
Il s'agit de contribuer à l'effort communal dans la baisse des dépenses de fonctionnement de la commune en réduisant de 10 % l'indemnité que les élus auraient pu percevoir avec la nouvelle réglementation.

## LES 5 ÉLUS DE L'OPPOSITION



Catherine DUBOZ



Marie-Pierre SOLNON



Olivier VUILLET



Jean-Louis COURT



Philippe BRUNIAUX

## Vos élus dans les instances intercommunales



ARBOIS • POLIGNY • SALINS  
*Cœur du Jura*

### À la Communauté de Communes Arbois Poligny Salins Cœur du Jura (CCAPS)

#### À l'exécutif communautaire

Valérie DEPIERRE, 5<sup>ème</sup> Vice-Présidente en charge de l'Habitat et des seniors,  
Catherine BUGADA, 10<sup>ème</sup> Vice-Présidente en charge de la Culture et du  
Patrimoine, Sylvie REGALDI, déléguée en charge de France Services et de la  
Santé.

#### Au conseil communautaire

siègent également Marc JAILLET, Cécile BRIOT-GAIDIOZ, Valentin CHUARD,  
Abdelkarim BEN LAHBIB, Olivier VUILLET et Catherine DUBOZ.

#### Au SICTOM Jura Est (collecte des ordures ménagères et du tri, déchetteries)

##### Délégués titulaires

Valérie DEPIERRE, Marc JAILLET, Abdelkarim BEN LAHBIB, Olivier VUILLET

##### Délégués suppléants

Jeanne BOUDRY, Jean-Philippe LANQUETIN, Philippe ROBERGET, Marie-Pierre  
SOLNON



#### Au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région d'Arbois Poligny (SIERAP)

##### Délégués titulaires

Jeanne BOUDRY (Présidente) et Valérie DEPIERRE

##### Délégués suppléants

Marc JAILLET et Philippe ROBERGET



#### Au Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région d'Arbois Poligny (SIERAP)

##### Délégués titulaires

Jeanne BOUDRY (Présidente) et Catherine  
BUGADA

##### Délégués suppléants

Marc JAILLET et Philippe ROBERGET

#### Au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS)

Délégués : Cécile BRIOT-GAIDIOZ (Présidente), Marc JAILLET, Jennifer JEANDENANS, Alice LAMY, Catherine  
DUBOZ et Philippe BRUNIAUX



#### À l'Etablissement Public de Coopération Culturelle Terre de Louis Pasteur (EPCC)

Délégués : Marc JAILLET et Catherine BUGADA

#### Au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Délégués : Valérie DEPIERRE, Marc JAILLET, Cécile BRIOT-GAIDIOZ, Sylvie REGALDI, Christian TAUBATY,  
Catherine DUBOZ, Marie-Pierre SOLNON

# DOSSIER BUDGET COMMUNAL 2026

Le **budget primitif** correspond à un **budget prévisionnel** pour l'année en cours.

Il énonce les **moyens financiers nécessaires** à la réalisation des projets **municipaux**.

Il **fixe le montant des impôts locaux** qui seront payés par les contribuables.

Il **autorise juridiquement le Maire à percevoir les recettes** et à **exécuter les dépenses** dans les limites des crédits votés.

Le budget se compose de 2 sections :

- le **fonctionnement** (dépenses et recettes) correspondant au fonctionnement courant / quotidien ;
- l'**investissement** (dépenses et recettes) correspondant aux projets structurants et aux investissements dits « récurrents » qui permettent d'assurer le fonctionnement des services (matériel d'entretien, informatique...).



## LES BUDGETS DE LA COMMUNE

La Commune d'Arbois gère 5 budgets, à savoir :

### ► Le budget **principal** ;

► Le **budget annexe chaufferies** : correspond au budget de la régie de chaleur du réseau urbain au bois. Le fonctionnement est équilibré à 467 966 €. En 2026, les dépenses d'investissement restantes sont de 2 839 949 € tandis que les recettes d'investissement sont de 6 004 620 €. Le décalage s'explique par le début des paiements en 2025 et le versement des subventions attendues en 2026. Le coût global d'investissement du réseau de chaleur urbain est de 6 274 870 € TTC.

► Le **budget annexe piscine** : retrace toutes les opérations nécessaires au fonctionnement de la piscine. L'équilibre de fonctionnement est à 267 912 € et celui d'investissement à 897 190 € ;

► Le **budget annexe camping**, équilibré à 18 668 € en fonctionnement et à 67 850.64 € en investissement ;

► Le **budget annexe bois** : retrace toutes les dépenses et recettes liées à la gestion de la forêt communale. Les dépenses de fonctionnement représentent 1 008 396 € et les recettes 1 367 177 € ; l'investissement est équilibré à 270 000 €.

## LE BUDGET PRINCIPAL

Le budget primitif a été voté le 23 février 2026.

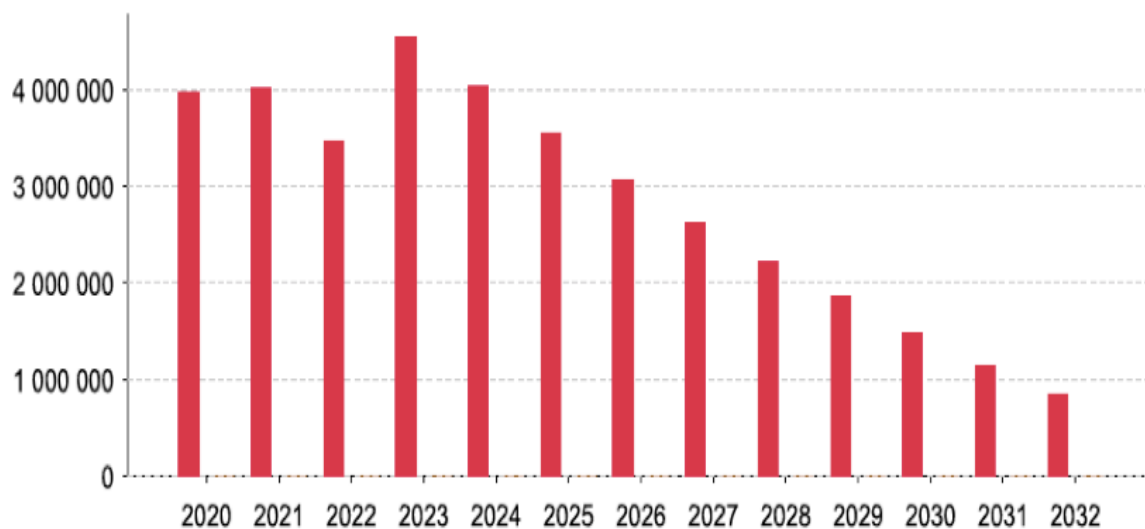
Malgré un contexte difficile, la commune continue d'assurer une gestion rigoureuse et maîtrisée des dépenses de fonctionnement.

### À noter



- Une hausse des dépenses liée à l'inflation, à l'augmentation des cotisations à la caisse de retraite des agents territoriaux (CNRACL) et des cotisations URSSAF, du coût de l'énergie, du carburant et des matières premières.
- La poursuite du désendettement de manière significative sur le budget principal.
- L'intégration en 2026 du résultat du budget assainissement (429 020 €) dans le résultat du budget principal avant son reversement au syndicat nouvellement créé PA2M.

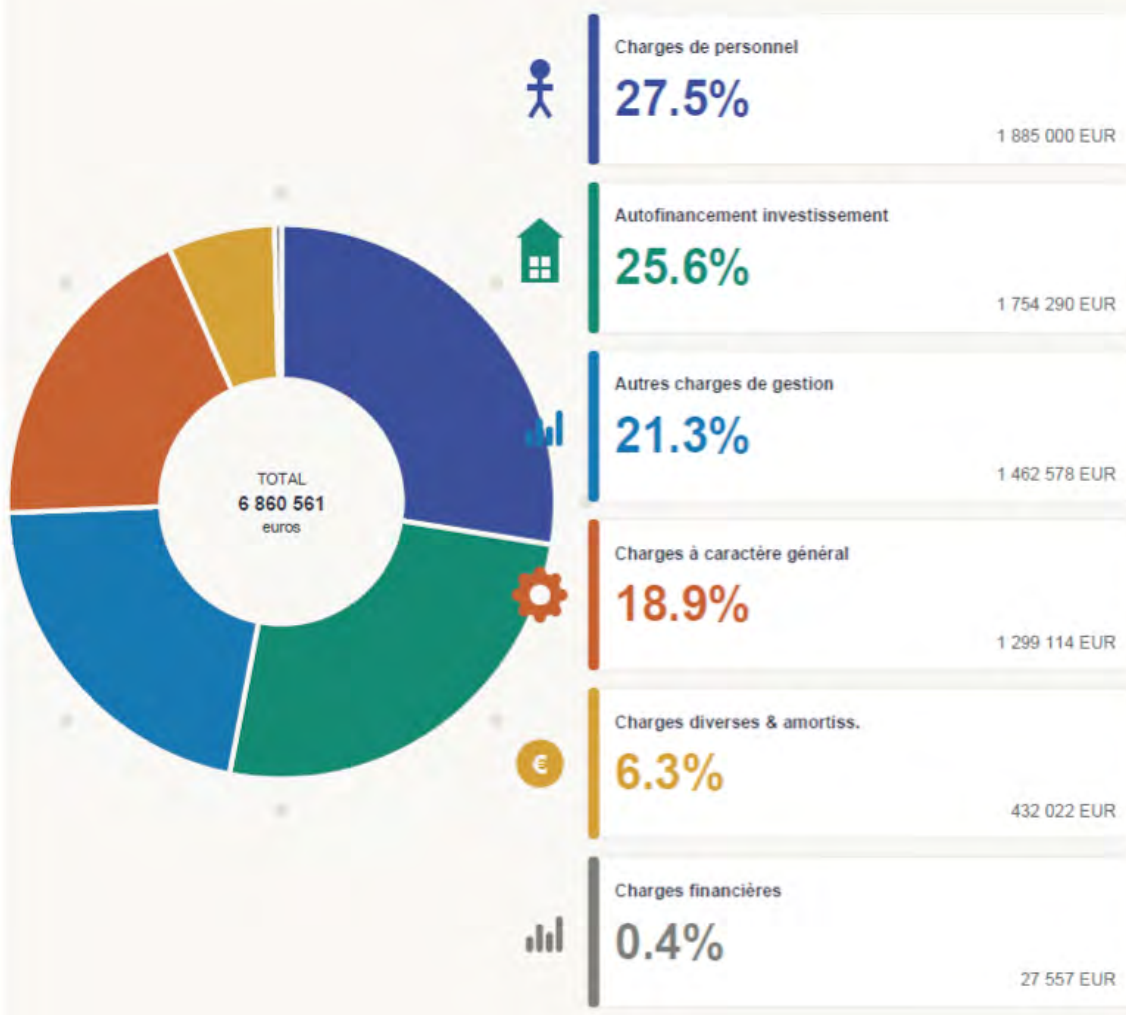
## Capital restant dû



# LE FONCTIONNEMENT

## DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget Primitif 2026 - Total : 6 860 561 €



## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

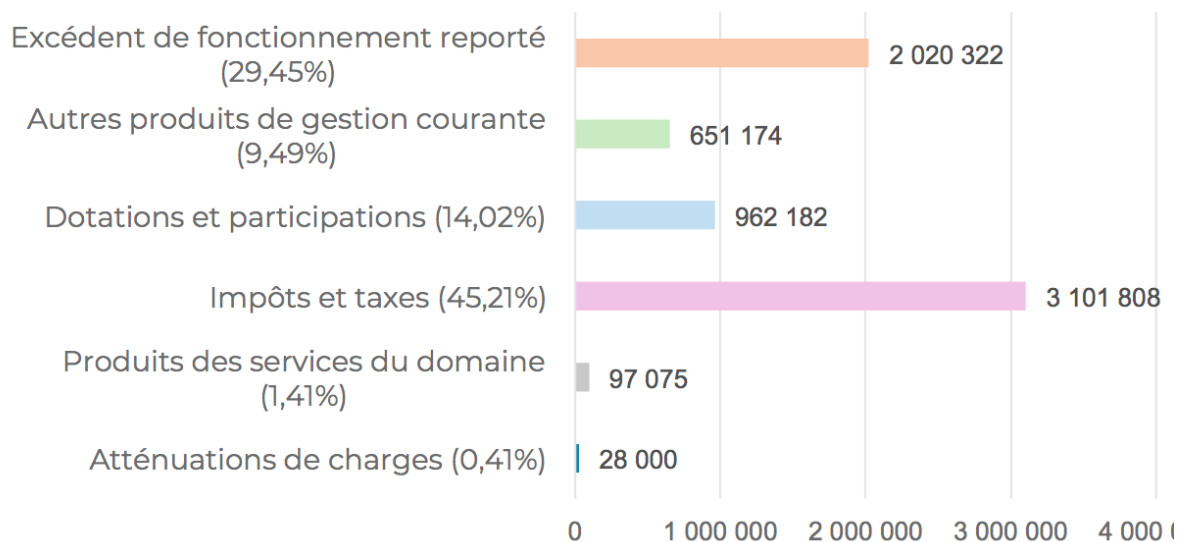
Elles équilibrent la section de fonctionnement à 6 860 561 €.

La fiscalité locale demeure la principale ressource, complétée par les dotations, les produits de services et les autres produits de gestion courante. L'excédent reporté contribue de manière significative à l'équilibre du budget.

**Taxe foncière : 0% d'augmentation pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive.**

Le taux communal de la taxe foncière reste stable en 2026, à 48.33 % pour le foncier bâti et à 31.63% pour le foncier non bâti, comme c'est le cas depuis 2020. Bien que les bases d'imposition soient réévaluées chaque année par l'État en fonction de l'inflation, la commune n'a pas augmenté le taux communal.

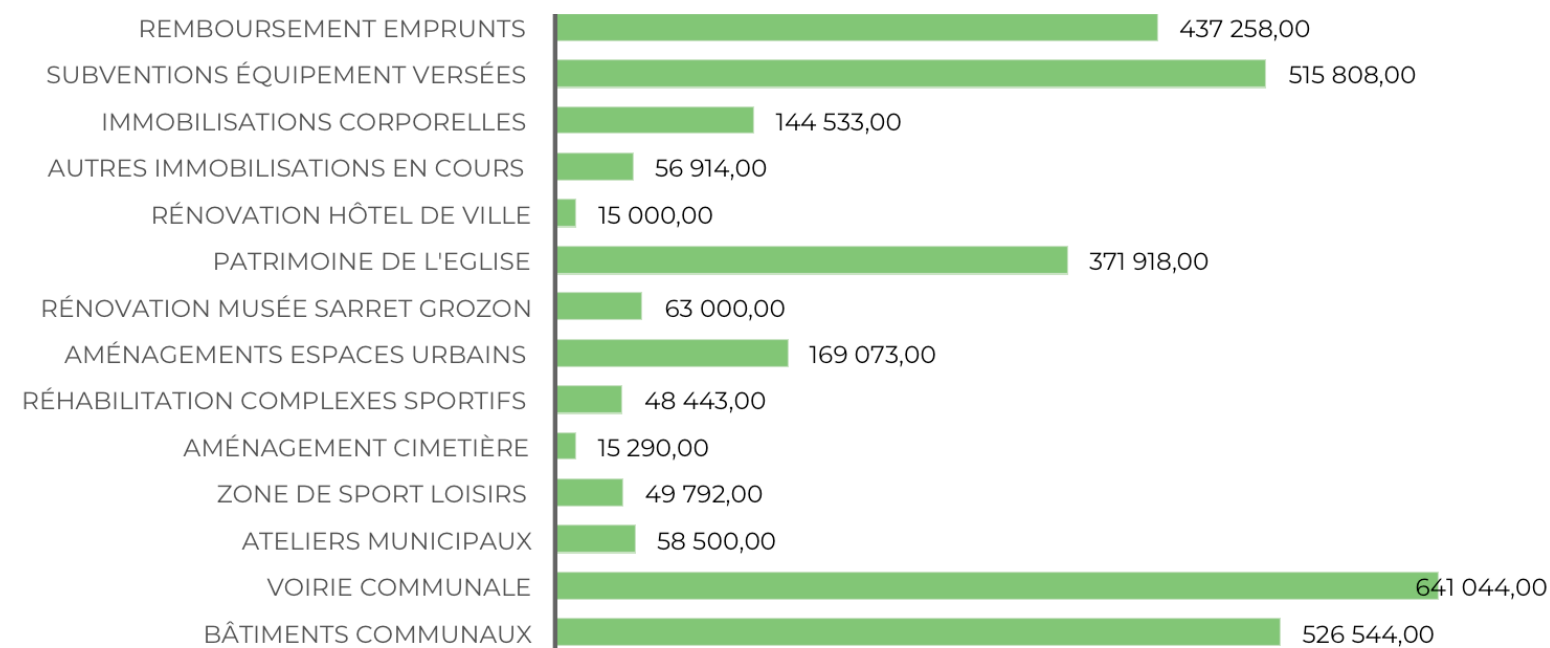
### Répartition des recettes



## L'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à 3 904 661 €.

Hors opérations d'ordre, les prévisions de dépenses sont les suivantes (intégrant les restes à réaliser des opérations votées et engagées en 2025):



Ces dépenses seront essentiellement financées par l'autofinancement (excédent des recettes de fonctionnement sur les dépenses de fonctionnement (1 754 290€), les recettes d'amortissement et les subventions attendues.



## Les subventions d'équipements

- **Le rond-point sur la RN 83** : 380 000 € sont inscrits au budget, dans l'attente d'un accord du taux de répartition avec la Communauté de communes (cf. compte rendu du conseil municipal du 10 juillet 2025)
- **Une enveloppe de 60 000 € est inscrite pour les "aides habitat"** pour les particuliers pour sortir des logements de la vacance, fusionner deux petits logements en un grand logement, créer des espaces extérieurs, réhabiliter une façade ou poser un ascenseur dans une copropriété.

## Les aménagements urbains

### AMÉNAGEMENT DU SQUARE SARRET ET LE PROJET DE "CHANTIER ÉCOLE" AVEC LES COMPAGNONS

125 000 €  
TTC

Sur proposition du comité consultatif « Enfance, petite enfance, jeunesse, éducation » de l'ancienne mandature, la création d'une aire de jeux au square Sarret était prévue en 2025 mais a été reportée en raison des travaux de chaufferie et de rénovation de la toiture du Musée Sarret de Grozon. Cet espace à l'avantage d'être central, à proximité d'équipements accueillant de nombreuses activités (le 13, Ecole de Musique, Médiathèque...), et d'être clôt donc « facile » à sécuriser.

Ce qui est prévu dans ce projet :

- La **création d'une aire de jeux** sous forme de buttes par apport de terre végétale qui permettra ensuite l'ancrage des jeux.
- La **mise en place d'une barrière ou d'un portail** afin d'éviter tout stationnement et accès à l'espace sauf services et personnel (PMR) de l'Ecole de Musique.
- La **réalisation d'une buvette** à l'emplacement du chapiteau installé pendant la période estivale (ossature bois). Cette construction sera l'occasion de réaliser un "chantier école" avec les Compagnons du Tour de France, en partenariat avec une entreprise locale de charpente.

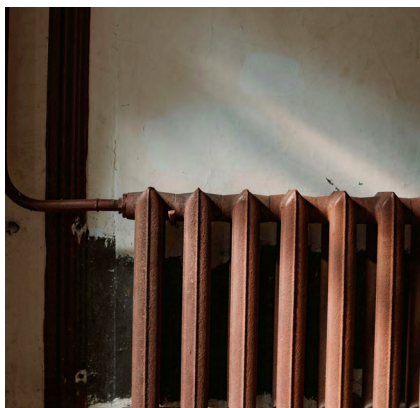
Une subvention est sollicitée auprès de la Région à hauteur de 50 000 €

### TRAVAUX DE RÉNOVATION DE L'ORATOIRE

3500 € TTC

### ENVELOPPE POUR DU MOBILIER URBAIN

3000 € TTC



## Les travaux dans les bâtiments municipaux

### LA RÉHABILITATION DU CHAUFFAGE DE LA SALLE DES FÊTES

À la suite d'une panne de chauffage survenue dans la salle des fêtes fin 2024, un audit énergétique a été réalisé. Il a été fait le choix d'une rénovation complète du mode de chauffage et de la climatisation de la salle des fêtes, plutôt qu'une réparation coûteuse de la panne alors que l'isolation du plafond et les conduites de chauffage sont vétustes. Un maître d'œuvre a été retenu pour la réalisation de ces travaux. L'Avant-Projet Définitif est validé et les appels d'offres des entreprises seront prochainement lancés pour des travaux prévus entre janvier et mars 2026.

Le Conseil Départemental, la DETR et des CEE sont sollicités pour soutenir cette opération.

Le montant des travaux est estimé à 298 124 € TTC (travaux + études)

### LA RÉNOVATION DES RÉSEAUX SECONDAIRES VÉTUSTES DE PLUSIEURS BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Les chaufferies des bâtiments communaux sont vétustes et ne permettent pas la régulation de la température. À l'occasion du raccordement de plusieurs bâtiments communaux au Réseau de Chaleur Urbain, et afin de bien garantir le fonctionnement des installations, la commune s'est engagée dans la rénovation des sous-stations et des réseaux secondaires de ses bâtiments.

Ces travaux doivent répondre à 4 objectifs

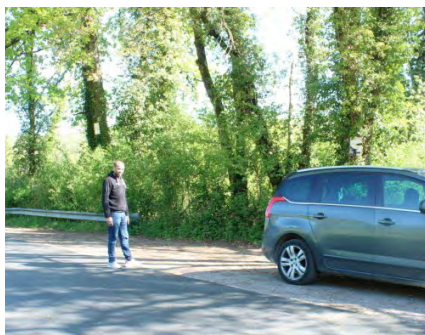
- Mise en conformité des installations
- Améliorations en matière de régulation et efficacité énergétique
- Mise en place de compteurs d'énergie
- Mise en place d'un outil de vision et de suivi des installations

La réalisation des travaux est prévue avant la prochaine saison de chauffe entre juin et octobre 2026.

Les travaux d'inertage des cuves à fioul ont été réalisés dans l'ensemble des bâtiments et étaient inscrits au budget 2025.

Le montant des travaux est estimé à 193 000 € TTC (travaux + études)

- Des travaux en mairie pour aménager le pôle « Services à la population » et en améliorer l'accueil suite à sa réorganisation : 15 000 €
- La mise aux normes électriques de l'ancienne caserne des pompiers qui accueille dorénavant la Croix Rouge / le Panier arboisien et l'Equipe Saint-Vincent : 5 000 €
- La maîtrise d'œuvre pour de futurs ateliers municipaux : 58 500 €



## La voirie communale ; un marché sur 4 ans

Une consultation a été réalisée fin 2025 / début 2026 pour l'attribution d'un marché pluriannuel d'entretien des voiries communales. Il s'agissait de retenir une entreprise pour les 4 prochaines années pour la réalisation de ces travaux d'entretien. Le marché a été notifié en mars 2026.

Les travaux concernent les chemins de vignes et diverses voiries communales (Route des Planches en 3 tronçons, la rue des Fossés en 2 tronçons, la rue St Roch... pour les principales).

**Travaux à réaliser en 2026 : la Route des Planches 1er tronçon pour 86 774.40 € TTC réalisé en avril 26 + La Rue des Fossés (rue haute, travaux prévus en juillet 2026 pour ne pas gêner le passage des bus scolaires) à hauteur de 176 669 € TTC.**

Au-delà des travaux de réfection de la voirie, la question des mobilités douces et du ralentissement de la vitesse est également intégrée dans le marché à bons de commande.

**557 529 € TTC  
pour divers  
travaux de  
voirie**

## Équipements sportifs

**STADE MUNICIPAL : ESCALIERS GYMNASSE**

**7800 € TTC**

**DIVERS TRAVAUX SUR LES ANCIENS VESTIAIRES DE L'ETHOLE**

**9700 € TTC**

**POSE DE GABIONS À L'ESPACE SPORT-LOISIRS**

**5700 € TTC**

## Les acquisitions

Les principales acquisitions concernent du matériel pour les ateliers et les espaces verts avec notamment une plaque vibrante et l'acquisition de débroussailleuse thermique, tondeuse et souffleur à feuille pour un montant total des acquisitions prévues de 23 100 € TTC et le remplacement d'un véhicule (207) aux ateliers pour 29 840 € TTC.

Sont aussi envisagés dans le cadre du renouvellement du matériel pour les manifestations, l'acquisition de 2 VITABRI pour 3 700 € TTC et le remplacement de quelques décors de Noël pour 6 000 € TTC.

## Sécurisation et voie publique

**SÉCURISATION** : Aménagements de sécurité avec l'acquisition de potelets, panneaux de signalisation, coussins berlinois ou bandes rugueuses ....

**35 000 € TTC**

**ÉCLAIRAGE PUBLIC** : pannes (5000 €) et poursuite du programme de rénovation de l'éclairage public avec le SIDEK (30 000 €)

**35 000 € TTC**

**DÉFENSE INCENDIE** : Réfection des poteaux incendie afin de couvrir de potentiels dysfonctionnements.

**10 000 € TTC**



# La restauration du Clocher de l'église Saint-Just pour accueillir le carillon

**Dans la perspective de remettre en état de fonctionnement le carillon, une étude sanitaire du clocher a été nécessaire et a conduit à prévoir des travaux de consolidation.**

Conformément au diagnostic sanitaire, les travaux de restauration du clocher consistent en :

- ▶ La réfection des escaliers à vis montant au clocher, tant sur les marches en pierre que sur les marches en bois au sommet du clocher.
- ▶ La réfection des planchers
- ▶ Le contrôle des assemblages de charpente et la réfection ponctuelle dans le beffroi et le dôme
- ▶ Le renfort de la structure du campanile où est fixé le carillon.
- ▶ Des interventions ponctuelles en toiture (fixation des arêtières, remplacement de tuiles manquantes...)
- ▶ Des travaux connexes : dépose des cloches ; dépose et repose des descentes de paratonnerre

## Les étapes à venir

- Dépôt de la demande officielle d'autorisation de travaux auprès de la DRAC : printemps 2026, afin d'intégrer les modifications demandées par la DRAC.
- Consultation des entreprises
- Dépôt de la demande de subventions auprès de la DRAC
- Début des travaux : automne 2026
- En parallèle, lancement de la maîtrise d'œuvre pour les travaux sur le carillon même.
- Demande d'extension de la protection au titre des Monuments Historiques du carillon aux claviers anciens et aux cloches Paccard du début du 20<sup>e</sup> siècle. (Commission Régionale du Patrimoine et de l'Architecture – CRPA - favorable en novembre 2025, en attente de l'avis de la Commission Nationale du Patrimoine et de l'Architecture - CNPA)
- Analyse musicologique du carnet du carillonneur Pillot.

## Rappel des étapes précédentes

- 2017 : Dépôt de l'étude préalable à la restauration du carillon auprès de la DRAC
- Février 2022 : Commission nationale de l'architecture et du patrimoine –section instruments de musique (CNPA). Un comité scientifique est demandé.
- Septembre 2022 : Accueil du groupe de travail (comité scientifique). Un diagnostic sanitaire du clocher est demandé.
- Décembre 2024 : Réception du diagnostic sanitaire du clocher
- Premier semestre 2025 : Mesures conservatoires (fermeture des escaliers menant au clocher pour des raisons de sécurité, évacuation du guano de chauve-souris, pose de fissuromètres)
- Novembre 2025 : Présentation de l'Avant-Projet Définitif (APD) par l'architecte (avis favorable de la DRAC en février 2026, avec demandes de modifications par rapport au projet initial).

**Montant estimé des travaux de restauration du clocher (avec maîtrise d'œuvre) : 371 918 € TTC**



## Une étude préalable à la restauration du Monument aux Morts

(Inscrit Monument Historique, en attente de classement en 2026)

Le Monument aux Morts souffre de plusieurs altérations liées à son exposition aux intempéries : pierres fissurées voire cassées, prolifération d'algues et de micro-organismes en surface, détachement d'enduit, défaut d'étanchéité des couvertures, encrassement des plaques...

L'étude préalable à sa restauration est en cours. Des analyses complémentaires doivent être réalisées sur les badigeons et les enduits afin de déterminer les protocoles de nettoyage mais aussi de restauration.

Subvention DRAC\* : 2 880 € (tranche 1 : étude). Une autre subvention est attendue pour la tranche 2. Des recherches de financement supplémentaires sont en cours.

\*DRAC : Direction Régionale des Affaires Culturelles

Coût de  
l'étude :  
14 400 € TTC

### Les étapes à venir

- Analyse des badigeons et des enduits
- Dépôt de la demande officielle d'autorisation de travaux auprès de la DRAC
- Consultation des entreprises
- Dépôt de la demande de subventions auprès de la DRAC
- Début des travaux : 2027



## La restauration d'une œuvre du Musée Sarret de Grozon

Le tableau *Portrait d'un médecin*, d'après Andrea del Sarto (16e siècle) est en cours de restauration au Centre de recherche et de restauration des Musées de France (C2RMF) au Louvre. La première tranche de travaux commencée en 2025 est en cours d'achèvement : allègement de vernis, nettoyage, retrait des repeints, consolidation des fentes, allègement du parquetage...

La deuxième phase (budget 2026) consistera en la réintégration des lacunes sur la couche picturale et d'éventuelles interventions sur la structure bois si la première phase n'a pas suffi (élimination complète du parquetage, création d'une nouvelle structure de soutien et un aménagement du cadre).

Le montant de la tranche optionnelle, avec une provision pour l'aménagement du cadre, est estimé à 17 000 €. Une demande de subvention a été déposée auprès de la DRAC et un mécénat est envisageable.

36 198 € TTC  
coût restant  
au budget  
2026

# Nuit européenne des musées

Samedi  
23 mai 2026

**GRATUIT**

## Musée de la Vigne et du Vin du Jura ► 19h-23h



Château-Pécauld, rue des Fossés – 03 84 66 40 45

Visite libre de 19h à 23h – jeu de pistes pour enfants !



À partir de 8 ans ; quelques jeux  
partir de 5 ans

Gratuit – Bonne humeur  
obligatoire ! Ramène ta  
bande, ou viens solo, y'a  
toujours une place à table !

## EXPOSITION "L'INAO 90 ANS AU SERVICE DE L'AGRICULTURE FRANÇAISE"

## SOIRÉE JEUX avec l'association doloise Libertalia !

Envie de passer une soirée fun et  
chill dans un lieu pas comme les  
autres ?  
Le musée se transforme en terrain  
de jeu le temps d'une soirée !  
Jeux de société pour tous les  
goûts, ambiance détendue, rires  
garantis. Que tu sois joueur du  
dimanche ou stratège confirmé,  
viens t'amuser avec nous !  
Ramène ta bande, ou viens solo,  
y'a toujours une place à table !

L'INAO célèbre ses 90 ans à cette  
occasion, l'Institut organise  
une exposition pour retracer  
l'histoire des signes officiels  
d'identification de la qualité et  
de l'origine (SIQO) et de l'INAO,  
ainsi que les missions dont  
l'établissement est investi depuis  
sa création en 1935.

## Maison de Louis Pasteur ► 19h-22h



83 rue de Courcelles – 03 84 66 11 72

Visite libre de 19h à 22h (dernière entrée à 21h15)



## MÉTAMAGIE : UNE EXPÉRIENCE ENTRE SCIENCE ET ILLUSION

Plongez dans l'univers  
fascinant de Louis Pasteur  
à travers une déambulation  
immersive proposée par la  
Cie du Jeu Visible, avec  
l'illusionniste Jules Metge.  
Entre magie et mentalisme,  
cette expérience sensible  
interroge l'invisible, le hasard  
et la circulation des idées.

Représentations de Méta Magie : 16h, 17h, 19h, 20h  
et 21h (séances de 16h et 17h incluses dans le prix  
du billet)

Tout public – dans la limite des places disponibles  
Réservation conseillée

## Musée d'art, hôtel Sarret de Grozon ► 19h-23h



Grande Rue – 03 84 37 47 90

Visite libre de 19h à 23h

## MURDER PARTY AU MUSÉE avec l'association tavelloise Comédies et Compagnie !



À l'occasion de la Nuit des Musées,  
le musée d'art se transforme en  
scène de crime...

Un meurtre a été commis au cœur  
des collections.

Enquêtez, observez, déduisez... et  
démasquez le coupable avant la fin  
de la nuit !

Gratuit – De 20h à 22h30



# 90 ans de l'AOC Arbois : une histoire d'engagement et de qualité

Créée parmi les toutes premières appellations françaises, l'AOC Arbois occupe une place particulière dans l'histoire du vin. Elle fait en effet partie du tout premier décret de l'INAO\*, daté du 15 mai 1936, témoignant du savoir-faire et de l'identité forte du vignoble arboisien.

Cette reconnaissance est l'aboutissement d'une longue mobilisation. Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, Arbois protège déjà l'origine et la qualité de ses vins, dont la réputation dépasse largement le territoire local.



À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le vignoble traverse une crise majeure (phylloxéra, baisse de production, difficultés économiques). Face à ces défis, les vignerons s'organisent, créent des coopératives et s'engagent dans la défense de leur appellation.

Pendant plus de trente ans, ils œuvrent collectivement pour faire reconnaître leur identité : délimitation du vignoble, lutte contre les fraudes, sélection des cépages et amélioration des pratiques.

Le décret de 1936 vient consacrer ces efforts en définissant un cadre exigeant garantissant l'origine et la qualité des vins d'Arbois. Il marque une étape décisive, faisant d'Arbois l'un des pionniers des appellations d'origine contrôlée.

Aujourd'hui encore, l'AOC Arbois incarne un héritage vivant, porté par des générations de vignerons attachés à leur terroir et à l'excellence de leurs vins.

\* INAO : Institut National de l'Origine et de la qualité

Une exposition "L'INAO 90 ans au service de l'agriculture française" sera visible au musée de la Vigne et du Vin du Jura

## Un anniversaire à célébrer ensemble – 18 juillet 2026

Le 18 juillet 2026, Arbois fêtera les 90 ans de son AOC dans une ambiance festive et conviviale.

**La soirée débutera dès 19h avec un apéritif offert par les vignerons de l'AOC Arbois, dans la rue de Bourgogne**

Un moment idéal pour lancer les festivités et partager un premier verre en toute simplicité.

**La soirée se poursuivra avec un grand banquet façon guinguette**

Grandes tablées, ambiance chaleureuse et musique live pour accompagner ce moment de partage.

**22h – 1h : Concert "La Gâpette"**

Dans un esprit festif et engagé, le groupe proposera un univers musical riche et généreux, entre chansons populaires et énergie communicative.

Tout au long de la soirée, les vins de l'AOC Arbois seront proposés à la vente, permettant à chacun de (re)découvrir la richesse des cuvées locales. Une édition

limitée de verres sera également disponible, pour garder un souvenir de cet anniversaire.

Un rendez-vous placé sous le signe de la rencontre, du partage et de la convivialité, à l'image du vignoble arboisien.



## 90 ANS DE L'AOC ARBOIS

Samedi 18 juillet 2026

1936 – 2026



Square Sarret de Grozon, Arbois

BILLETTERIE EN LIGNE

<https://ypl.me/qqz>

Société de  
Viticulture  
& d'Horticulture  
d'ARBOIS  
(Jura)

Arbois

Jura

AOC

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.  
Ne pas jeter sur la voie publique.





La Ville d'Arbois accueille un nouvel agent de police municipale, Marc Tissot. Fort d'une expérience acquise au sein des communes de Besançon, Lons-le-Saunier et Auxonne, il met aujourd'hui ses compétences au service des Arboisiens.

Attaché aux valeurs de proximité et de dialogue, Marc Tissot apprécie particulièrement le contact avec la population. Soucieux d'être à l'écoute et présent sur le terrain, il aura à cœur de contribuer à la sécurité et à la tranquillité de tous, dans un esprit de confiance et de proximité.



**OFFRE**

**AUX ARBOISIEN.NES DE 10 À 25 ANS !**

# LA CARTE AVANTAGES JEUNES

**2026 . 2027**

**RDV SUR [www.arbois.fr](http://www.arbois.fr)  
POUR RÉSERVER TA CARTE  
avant le 10 juillet 2026**

**Remise des cartes aux  
intéressés**

**Le Vend. 04 septembre  
2026**

**17h30 – 19h00  
HÔTEL DE VILLE (hall)**

Chères arboisiennes, chers arboisiens,

Nous tenons tout d'abord à vous remercier sincèrement pour nous avoir accordé votre confiance lors des dernières élections municipales. (805 votants)

Votre large soutien nous engage pleinement et nous conforte dans l'action que nous entendons mener pour faire entendre votre voix.

Le résultat du scrutin a été particulièrement serré et votre profonde adhésion aurait du conduire la majorité actuelle à prendre conscience de la nécessité d'une démarche d'ouverture. Elle a cependant fait un choix différent. Dès l'installation du conseil municipal, tout a été verrouillé : aucune délégation (bois, assainissement, SIEDEC) ne nous a été accordée aucune responsabilité ne nous a été confiée, seule une association de façade nous a été consentie dans quelques commissions où nous ne pourrions pas peser réellement sur les décisions.

Cette volonté de nous ostraciser n'entachera pas notre détermination à faire entendre votre voix, nous sommes déterminés à nous investir activement dans l'intérêt de tous les arboisiens pour porter un autre choix.

Nous nous engageons à rester vigilant, à vous faire part des informations que nous pourrions obtenir et à vous donner l'éclairage utile sur les décisions qui seront prises.

Nous continuerons également à être présents sur le terrain, en tant que volontaires et bénévoles, au service de l'intérêt général.

Soyez assurés de notre implication et de notre volonté de représenter au mieux vos attentes. Vous pouvez compter sur nous.

L'équipe d'opposition municipale



Devant l'école Morel, Cécile Briot, maire-adjointe, montre les travaux qui devraient débuter avec la pose de la passerelle de sécurité et se terminer par une végétalisation de la cour.

## Dans les coulisses du sauvetage d'un poste d'enseignant

Suite à la décision de supprimer des postes, élus et parents d'élèves se sont mobilisés... et ont fini par obtenir gain de cause !

Cécile Briot, la maire adjointe déléguée à l'enfance et à l'éducation, rappelle le courrier reçu le 23 mars de l'inspection académique, arguant de la baisse de la démographie pour supprimer des postes dans le Jura : « il y aura 345 élèves de moins à la rentrée 2026 ; de fait, le département du Jura devra restituer dix emplois à la solidarité nationale ».

Après la forte mobilisation des parents, enseignants et élus, ces derniers se sont rendus à l'Inspection académique afin d'exposer en détails leurs revendications.

Cécile Briot explique : « ***nous avons dû argumenter notamment sur le fait que les classes sont actuellement réparties sur quatre bâtiments. C'est pourquoi le syndicat à vocation scolaire (SIVOS) a investi près de trois millions d'euros qui ont été votés à l'unanimité pour la réfection des écoles. Lorsque les travaux seront terminés, nous n'aurons plus que deux bâtiments, lesquels seront reliés par une passerelle de sécurité. Hormis les économies de chauffage et d'entretien, cela renforcera la cohésion du personnel enseignant. Par ailleurs, supprimer une classe reviendrait à ce que la directrice se partage entre son poste de direction et un poste d'institutrice à mi-temps, ce qui mettrait en danger les dispositifs particuliers d'accueils des enfants qui en ont besoin. Nous avons aussi expliqué avoir engagé plus de trois ATSEM (Agent Territorial Spécialisé dans les Ecoles Maternelles) pour quatre classes. En effet, il y a à notre époque, davantage d'enfants qui ont besoin d'un accompagnement particulier, voire individuel et nous tenons à assurer cet accompagnement. Enfin, l'argument démographique ne tient pas à Arbois où nous sommes depuis deux ans, plutôt en hausse qu'en baisse d'effectifs. En deux ans nous avons accueilli 20 nouvelles familles ; en 2024 il y a eu 25 naissances, et 26 naissances en 2025 ; nous sommes donc assurés d'avoir une classe complète de maternelle pour la rentrée prochaine.*** »

**La réponse de l'Inspection académique est finalement arrivée mardi 7 avril, annonçant que les écoles d'Arbois ont été sorties du champ des suppressions.**

Pour Cécile Briot, « ***c'est grâce à ce collectif parents, élus et enseignants qui se sont mobilisés, que nous avons pu faire entendre nos arguments*** ». Et elle ajoute : « ***l'école doit être une priorité pour la République et ce qui me porte à me battre c'est qu'un enfant a sa place dans la société autant qu'un adulte ; on se doit de l'éduquer en utilisant tous les moyens possibles, en prenant le temps nécessaire*** ». Et citant le préambule de la constitution de 1946, elle ajoute : « ***il a été écrit que la nation assure à l'individu et à sa famille les conditions nécessaires à leur développement*** ».

# les Souterraines

« Les Souterraines » est un festival de création théâtrale, de fabrication de spectacles imaginés pour un.e ou deux comédien.ne.s, dans l'espace souterrain de la cave. Il est la mutation d'un événement quasiment vintenaire, le « Festival de caves », créé en 2006, qui a initié un concept de représentation inédit auquel spectateur.ices et artistes restent profondément attaché.e.s.

Festival organisé par l'association *Les Souterraines* avec le soutien de la ville d'Arbois.

## « ANNAPURNA » – Tout public – À partir de 12 ans

**22 MAI 20h00**

Adapté des Conquérants de l'Inutile de Lionel Terray © Editions Gallimard Mise en scène d'Étienne Racary Avec Xenia Sartori Composition musicale de Jordan Teixeira

Fin 1949, le bruit courait dans les milieux alpins d'une deuxième expédition française dans l'Himalaya. On voulait que la France tienne une place digne d'elle dans l'histoire de la conquête des plus hautes montagnes du monde. La conquête du premier 8 000 mètres de l'histoire était en marche. Au printemps 1950, ils étaient huit à partir de France dont Herzog - leur chef d'expédition, Rébuffat, Couzy, Schatz, Lachenal et Terray. Le succès les attendait, mais à quel prix... Dans ce spectacle immersif, vous serez plongé-es au cœur de ce récit, sur les pentes de l'Annapurna, entre prouesse physique, héroïsme et folie.

## « DALIDAAAAA ! EUH... » – Tout public – À partir de 15 ans

**27 MAI 20h00**

Texte de Céline Cohen

Mise en scène de et avec Céline Cohen et Régis Goudot

Coproduction de la Cie Voraces

Une émission de radio hebdomadaire : "Et avec votre esprit", s'apprête à rendre hommage à Dalida. L'animateur accueille une biographe pour un ouvrage qui propose un éclairage inédit sur l'iconique chanteuse, mais rien ne se passe comme prévu... C'est-à-dire que tout foire : ils sont dépassés, ils débordent... « ça » déborde, ça grince, ça dérape, et c'est jubilatoire. Une émission qui ne veut pas se terminer. Une voix qui refuse de se taire : Dalidaaaaa ! Euh... Quand la radio perd le contrôle... et que le mythe reprend la parole... Strass, paillettes, chansons, rires et larmes sont forcément au rendez-vous.

## « TOUJOURS PRIMEVÈRE » – Jeune public – À partir de 7 ans

**7 JUIN 19h00**

Texte et mise en scène de Juliette Jeanmougin

Avec Juliette Mouteau et Coline Le Bellec

Coproduction de la Cie L'Entre

Toujours Primevère est une création jeune public à la croisée du théâtre, de la danse et de la création sonore. Emma, une petite fille atteinte d'une maladie du cœur, emménage avec sa mère au bord d'une forêt. Là, elle rencontre Primevère, une créature mystérieuse, sans nom, sans genre. Leur lien ouvre un conte de soin, de lenteur et de métamorphose. Il est question de fleurs qui résistent, d'êtres qui refleurissent. La primevère est la première fleur à éclore, la première à croire, elle annonce la fin de l'hiver. Elle convoque les souvenirs d'enfance, les mythes anciens, les secrets du sol et des saisons. Pensé comme une ode à la réparation, Toujours Primevère est un chant d'amour au vivant.

## MODE D'EMPLOI

Un lieu de rendez-vous sera donné au moment de la réservation, facilement identifiable et à proximité sur le lieu du spectacle. Ce rendez-vous est fixé 30 minutes avant le début du spectacle.

Munissez-vous de vos billets imprimés ou sur smartphones ou réglez sur place en espèces ou par chèque votre réservation préalable (pas de carte bancaire sur le lieu de rendez-vous). Une fois le groupe au complet, l'accompagnant vous emmènera sur le lieu de représentation. Les retardataires ne peuvent être admis. Prévoir des vêtements chauds. Certains spectacles sont accessibles aux personnes handicapées moteurs (s'en enquérir au préalable).

Il est indispensable de réserver :

→ En ligne sur le site :

[www.lessouterraines.fr](http://www.lessouterraines.fr)

→ Par mail :

[contact@lessouterraines.fr](mailto:contact@lessouterraines.fr)

→ Au 06 18 32 53 77 permanence ouverte du mercredi au dimanche, de 14h à 19h (nous ne prenons pas de réservation laissée sur notre messagerie vocale)

## TARIFS

- 13 € PLEIN TARIF
- 8 € ETUDIANTS, DEMANDEURS D'EMPLOI, CARTE AVANTAGE JEUNES ET PASS CULTURE, ARBOISIENS SUR PRÉSENTATION D'UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE
- 33 € PASS SPECTACLES EN VENTE SUR HELLOASSO.FR
- 70 € PASS INTÉGRAL (7 SPECTACLES)

# COLLECTE DES DÉCHETS

## ARBOIS

### CENTRE VILLE + ZONE INDUSTRIELLE

LE SICTOM Jura Est réorganise les tournées de collecte.  
Les jours de ramassage **changent à partir du 1er Mars 2026.**

**SORTEZ VOS BACS LA VEILLE AU SOIR !!**

|           | BAC ORDURES MÉNAGÈRES |                     |    |    |    | BAC DE TRI      |                    |    |    |    |
|-----------|-----------------------|---------------------|----|----|----|-----------------|--------------------|----|----|----|
|           | TOUS LES MARDIS       |                     |    |    |    | TOUS LES JEUDIS |                    |    |    |    |
| JANVIER   |                       |                     |    |    |    |                 |                    |    |    |    |
| FÉVRIER   |                       |                     |    |    |    |                 |                    |    |    |    |
| MARS      | 3                     | 10                  | 17 | 24 | 31 | 5               | 12                 | 19 | 26 |    |
| AVRIL     | 7                     | 14                  | 21 | 28 |    | 2               | 9                  | 16 | 23 | 30 |
| MAI       | 5                     | 12                  | 19 | 26 |    | 7               | AVANCÉE<br>Mer. 13 | 21 | 28 |    |
| JUIN      | 2                     | 9                   | 16 | 23 | 30 | 4               | 11                 | 18 | 25 |    |
| JUILLET   | 7                     | REPORTÉE<br>Mer. 15 | 21 | 28 |    | 2               | 9                  | 16 | 23 | 30 |
| AOÛT      | 4                     | 11                  | 18 | 25 |    | 6               | 13                 | 20 | 27 |    |
| SEPTEMBRE | 1                     | 8                   | 15 | 22 | 29 | 3               | 10                 | 17 | 24 |    |
| OCTOBRE   | 6                     | 13                  | 20 | 27 |    | 1               | 8                  | 15 | 22 | 29 |
| NOVEMBRE  | 3                     | 10                  | 17 | 24 |    | 5               | 12                 | 19 | 26 |    |
| DÉCEMBRE  | 1                     | 8                   | 15 | 22 | 29 | 3               | 10                 | 17 | 24 | 31 |

### CENTRE-VILLE :

Rue de Bourgogne  
Place Faramand  
Rue de Faramand  
Rue de Fossés

Grande rue  
Rue de l'Hôtel de Ville  
Rue Mercière  
Place Notre Dame

Rue Notre Dame  
Promenade des Tiercelines  
Rue du Vieil Hopital  
Rue du Vieux Château

# ZONE PAVILLONNAIRE

LE SICTOM Jura Est réorganise les tournées de collecte.  
Les jours de ramassage **changent à partir du 1er Mars 2026.**

**SORTEZ VOS BACS LA VEILLE AU SOIR !!**

|           | BAC ORDURES MÉNAGÈRES     |    |    | BAC DE TRI                |    |    |
|-----------|---------------------------|----|----|---------------------------|----|----|
|           | LE MARDI<br>SEMAINE PAIRE |    |    | LE JEUDI<br>SEMAINE PAIRE |    |    |
| JANVIER   |                           |    |    |                           |    |    |
| FÉVRIER   |                           |    |    |                           |    |    |
| MARS      | 3                         | 17 | 31 | 5                         | 19 |    |
| AVRIL     | 14                        | 28 |    | 2                         | 16 | 30 |
| MAI       | 12                        | 26 |    | AVANCÉE<br>Mer. 13        | 28 |    |
| JUIN      | 9                         | 23 |    | 11                        | 25 |    |
| JUILLET   | 7                         | 21 |    | 9                         | 23 |    |
| AOÛT      | 4                         | 18 |    | 6                         | 20 |    |
| SEPTEMBRE | 1                         | 15 | 29 | 3                         | 17 |    |
| OCTOBRE   | 13                        | 27 |    | 1                         | 15 | 29 |
| NOVEMBRE  | 10                        | 24 |    | 12                        | 26 |    |
| DÉCEMBRE  | 8                         | 22 |    | 10                        | 24 |    |

## DÉMARCHES, INFORMATIONS, CONSEILS

- \* Prévenir d'un emménagement ou déménagement
- \* Demander un changement de volume de bac
- \* Acheter un composteur
- \* Se renseigner sur la redevance incitative et les tarifs
- \* Trouver des conseils pour bien trier et réduire ses déchets

**Abonnement fixe par bac : forfait de 13 levées par an**  
**Si vous sortez votre bac plus de 13 fois par an, chaque levée sera facturée en supplément (le montant dépend du volume du bac).**

## MAI

**23 mai : Journée Portes Ouvertes – Club Arbois ULM.** Au programme : Baptêmes de l'air – Rencontre avec les pilotes / Buvette & restauration sur place. Entrée libre – vols payants sur place 60€ = 15 min  
Plate-forme ULM au lieu dit « En Vauxy ». Plus d'infos sur le site : [www.arboisulm.fr](http://www.arboisulm.fr)

**26 au 31 mai : 10 ans du festival DÉLIRE en Revermont dans le cœur du Jura : ateliers et rencontres avec des auteurs en établissements scolaires, bibliothèques, librairies, lectures à voix haute, promenades littéraires...**

Programme sur [delireenvermont.org](http://delireenvermont.org)



**28 mai : Collecte de sang**  
Salle des fêtes (Espace Pasteur), de 15h30 à 19h

**30 mai : Causerie de l'association Pasteur Patrimoine Arboisien**  
Hôtel de ville. 10h30 - Entrée libre

**31 mai : « JAZZ À ARBOIS – Songs of a Dream » : FOR MILES Rubinho Antunes – trompette, Bruno Ruder – piano, Thibaud Soulas – contrebasse, Sangoma Everett – batterie.**

Salle du Tribunal de l'Hôtel de ville à 20h30. Tarif : 15 € / Gratuit pour les moins de 12 ans

Organisé par Piano en Arbois.

## JUIN

**Juin : Quête nationale de la Croix Rouge Française**

**Inscriptions à l'École de Musique pour la saison 2026-2027 : à partir du 1<sup>er</sup> juin 2026**

[ecole.musique@cc-aps.fr](mailto:ecole.musique@cc-aps.fr)

06 34 31 51 99

**6 juin : Festival régional de batterie-fanfare (Sous réserve)**

Organisé par Le Pélican Batterie-fanfare, Square Sarret de Grozon

**6 et 7 juin : Bourse aux livres d'Amnesty International**

Espace Pasteur salle du bas sans interruption de 10h à 18h (17h le dimanche). Entrée libre et gratuite.

**7 juin : Critérium Pasteur**

Zone de l'Ethole. Pour licenciés FFC à partir de 7 ans, épreuves sur la journée de U7 à Masters. Organisé par JuraCyclisme

**11 juin**

• **Passation de commandement du CNE CRÉPIN de la 22<sup>ème</sup> compagnie d'Appui du 19<sup>e</sup> Régiment de Génie de Besançon**

Champ de Mars

• **Spectacle « Les Audacieuses » de la compagnie "Le Grand Jeté"**

Square Sarret de Grozon à 20h30. Dans le cadre de la programmation Mi-Scène. À partir de 5 ans - 40 minutes.

**12 juin**

• **Repas de fin d'année du Club "Notre Soleil"**

Rens. au 06.61.79.21.30

• **Marché festif de producteurs Bio "La Pépinière alimentaire"**

Parvis Église St-Just à partir de 18h-21h30

**13 juin : Portes Ouvertes du Tennis Club Arboisien**

Complexe de tennis à l'Ethole, 9h30 – 16h

**13-14 juin : « L'École de Musique en fête », concerts**

Square Sarret de Grozon et à la salle du Tribunal en mairie. (Sam. De 14h à 23h / Dim. De 14h à 18h)

**14 juin**

• **Portes Ouvertes "Tennis Santé"**  
Complexe de tennis à l'Ethole, 9h – 12h

• **Rando des vignes**

Départ du gymnase à partir de 7h30, 3 parcours VTT et 2 parcours marche, ravitaillements

**15 juin : représentation de l'atelier théâtre du SAVS Juralliance**

Salle des associations de la mairie à 18h30

**18 juin : Journée nationale de commémoration de l'Appel du 18 juin 1940**

Cérémonie au monument aux Morts à 18h

**21 juin**

**Fête de la musique**

Concerts sur la scène Sarret avec buvette et petite restauration. Programmation concerts dans les bars et rues d'Arbois.

**Le Chœur opus 39 reçoit le "Zion Lutheran Church" chorale américaine de Iowa-City (état de l'Iowa) pour un concert**

Église St-Just à 17h – entrée libre

**Du 21 juin au 11 juillet : Tournoi Open du Tennis Club Arboisien,**  
Complexe de tennis à l'Ethole

**Du 26 au 28 juin : Journées du patrimoine de Pays et des Moulins**

**27 juin**

• **Causerie de l'association Pasteur Patrimoine Arboisien**

Hôtel de ville. 10h30 - Entrée libre

• **Fête africaine**

Square Sarret de Grozon\* (repli Halle sportive) : stands vente produits africains, animations musicales ... Entrée libre. \*lieu à confirmer

Arbois C'est Vous, magazine municipal de la Ville d'Arbois

Rédaction et relecture : C. Bugada, C. Briot, V. Depierre, C. Drouault

Directrice de la publication : Valérie DEPIERRE, Maire

Coordination de la publication et mise en page : Fanny STADELMANN

Impression : LIG Dole

Crédits photos : tous droits réservés associations locales, service communication ville d'Arbois et crédits mentionnés.